



CRÉPOL INFO n° 62

01/01/2018

Le Maire et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018 et vous invitent le dimanche 14 janvier 2018 à 11h à la salle des fêtes de Crépol à la traditionnelle cérémonie des vœux qui débutera par l'accueil des nouveaux habitants. Le verre de l'amitié sera offert par la municipalité pour fêter le début de cette nouvelle année.

ETAT CIVIL 2017 :

Les Naissances, nous souhaitons la bienvenue à :

- Siame KAGAN le 17/01/2017, de Coline BRARD et Sébastien KAGAN
- Rédouane et Timotéo JAUBERT le 07/02/2017, de Peggy et Olivier JAUBERT
- Solal FRADCOURT le 08/02/2017, de Karelle LOPEZ PARODI et Nicolas FRADCOURT
- Gabrielle CHAIX le 01/03/2017, de Géraldine BERGER et Rudy CHAIX
- Maé BOURNE le 15/04/2017, de Sylvia ROZERON et Michael BOURNE
- Denitsa GUIGARD le 02/05/2017, de Aurélie et Grégory GUIGARD
- Baptiste PAQUIEN le 04/09/2017, d'Alice et Benoit PAQUIEN
- Soan GUILLEMAUT TORINESI le 13/09/2017, de Christelle TORINESI et Quentin GUILLEMAUT
- Naomi VERNISSAT le 17/09/2017, de Perrine BURCET et Mickael VERNISSAT
- Isaac VALLET le 23/09/2017, de Julie FONTAINE et Jérôme VALLET
- Sacha POUDEVIGNE le 01/11/2017, de Carole HISSEINI et Ludovic POUDEVIGNE
- Mélina FRANÇON le 26/12/2017, d'Elodie GUMILAR et Joris FRANÇON

Les Mariages, nous présentons nos vœux de bonheur à :

- Lucas GIMENEZ et Elsa TOURNEBIZE, mariés le 01/07/2017
- François DIDIER et Annie FRAYSSE, mariés le 03/11/2017

Les Décès, nous pensons à :

- Antoine HAUREZ, décédé le 14/02/2017
- Bernadette MURET, décédée le 15/02/2017
- Jean-Pierre CHEVALIER, décédé le 28/09/2017

DATES A RETENIR :

ACTION SANTÉ HAUTE HERBASSE : Depuis 3 ans, des élus de 7 communes de la haute vallée de l'Herbasse : Le Chalon, Crépol, Miribel, Montrigaud, St Bonnet de Valclérieux, St Christophe et le Laris, St Laurent D'Onay, accompagnés par un groupe de professionnels de santé ou de service, travaillent pour améliorer l'offre de soin dans notre campagne. Si l'objectif de départ était de trouver un nouveau médecin, projet qui semble difficile à réaliser, l'objectif est devenu au fil du temps, de dynamiser et rendre plus efficace l'organisation et le suivi des soins sur notre territoire pour faciliter le travail des médecins, et ainsi favoriser la venue de nouveaux médecins.

Une association "Action Santé Haute Herbasse" a été créée et vous invite à une conférence débat « Vallée de l'Herbasse, désert médical ou opportunité de réflexion » le vendredi 2 février 2018 à 20h à la salle des fêtes de Crépol, en présence d'Anne Vega, sociologue de la santé et chercheure à l'université Paris Nanterre.



Dans le cadre du programme « Pays d'art et d'histoire » mis en place par VRAgglô, une visite de l'église de Crépol est prévue dimanche 4 février à 14h30

Construite à la fin du XIXe siècle pour répondre à la demande pressante des Crépolais, Saint-Etienne est un bel exemple de ces nouvelles églises aux dimensions imposantes. Une observation détaillée de ses vitraux et de son mobilier permettra d'en découvrir toute la richesse.

Dimanche 4 février à 14h30 - RDV devant le porche principal de l'église.

Renseignements au 0475792086 - Tarifs: 4 euros, 3 euros (étudiants), 2 euros (minima sociaux), gratuit -18 ans

BILAN DU CONSEIL MUNICIPAL :

Voici l'année 2018 qui débute, et à cette occasion, nous vous présentons un bilan des actions effectuées depuis notre élection. Dès 2014, nous avons été frappés de plein fouet par la baisse des dotations de l'Etat, le premier objectif a été de réaliser des économies et de gérer rigoureusement le budget, les contrats d'assurance, de maintenance... ont été revus pour de meilleurs tarifs.

Nous avons, suite aux dégâts d'orage de 2013, géré les gros dossiers de reconstruction des ponts : le pont des Vanauds qui avait été complètement emporté par la crue, le pont du Gât endommagé et le pont de la route du Gué déstabilisé. Les voiries étaient également endommagées. Nous avons, sans emprunt supplémentaire, pu faire face à cette situation et tous les travaux ont pu être réalisés.

Nous avons eu à prendre la décision de s'engager dans la construction du groupe scolaire à 5 communes sur le site de Miribel. Cette école construite en éco matériaux vient de sortir de terre et devrait être terminée pour la rentrée 2019/2020. Le coût total avoisine 4.000000 euros.

Nous avons pu terminer le PLU (Plan Local d'Urbanisme) commencé pendant le mandat précédent, qui nous donne les orientations sur le devenir de la commune pour la décennie prochaine.

Nos capacités d'investissements étant limitées, nous avons pu malgré tout engager les projets suivants :

- ✓ Réhabiliter en 2 tranches et sur 2 années, le mur d'enceinte du cimetière
- ✓ Commencer la mise en place de reprise des concessions abandonnées
- ✓ Rénover l'ancienne poste et y installer la bibliothèque
- ✓ Refaire le toit de la Chapelle avec l'aide de l'Association des Amis de la Chapelle St Roch
- ✓ Réhabiliter les toilettes publiques, les travaux sont en cours
- ✓ Définir un plan de 3 ans relatif à la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) pour permettre l'accès aux personnes handicapées, mal voyantes...selon les dispositions de la loi.
- ✓ Mettre en place un PCS (Plan Communal de Sauvegarde) accessible en mairie en cas de sinistre, ou d'éléments à risque incombant à la commune.
- ✓ Entretien progressivement et selon nos moyens la voirie communale.

Nous remercions l'Etat, la Région, le département et VRAgglo pour leurs aides qui nous permettent d'effectuer ces travaux.

En projet, la création d'un site internet, la réhabilitation de la place de l'église et bien sûr, l'étude de nouveaux logements sur les terrains constructibles du village.

La commune fait partie de VRAgglo et nous participons aux diverses commissions qui sont attribuées. Certaines compétences s'exercent sur tout le territoire, d'autres sur une partie seulement : Développement économique, Aménagement de l'espace communautaire, Tourisme, Schéma de cohérence Territoriale, Habitat, Assainissement collectif et non collectif, Gestion des Déchets, Transport et mobilité, Culture, Sports (patinoire et piscines intercommunales), Vie sociale (petite enfance, enfance-jeunesse) et autres compétences (éclairage public, environnement et cadre de vie, fourrière animale, accueil des gens du voyage....) **Vous trouverez tous ces renseignements sur le site de VRAgglo : <http://www.valenceromansagglo.fr>**

Nous remercions toutes les associations et les habitants qui sont impliqués et qui participent à la vie de Crépol.

Nous vous invitons pour aider les associations, à vous investir. Si vous avez des envies d'activités ou simplement l'envie d'aider, ou de participer à un projet, les associations sont prêtes à vous accueillir, et elles ont besoin de vous.

Nous terminons en vous souhaitant une très bonne année 2018 et nous vous invitons à participer à la cérémonie des vœux de la municipalité le dimanche 14 janvier 2018 à 11h à la salle des fêtes de Crépol.

QUELQUES INFORMATIONS

CIVISME DANS LA COMMUNE :

Ne pas ramasser les crottes de son chien, laisser ses encombrants à côté des containers à poubelle, jeter négligemment un papier par terre... autant de petites incivilités qui, mises bout à bout, salissent la voie publique et dégradent notre environnement. Faire l'économie de cette petite discipline, cela a un coût! Coût pour celui qui se livre à ce type d'infractions verbalisables, et coût pour la collectivité, qui doit nettoyer le village. D'où l'importance de respecter certaines règles de savoir vivre. **Il est inacceptable de retrouver des crottes de chien sur les chemins (abords de l'école et de la salle des fêtes)**

INFORMATION DE LA GENDARMERIE :

- Pour la tranquillité de vos vacances signalez vos absences pour une période donnée auprès de votre brigade de gendarmerie au moyen d'un formulaire spécifique « formulaire demande OTV 2017 »

- Pour votre sécurité sur internet, connectez-vous au site «<https://secnumacademie.gouv.fr>» Vous trouverez des informations pour l'utilisation des réseaux sociaux, les achats en ligne, le contrôle parental, les messageries instantanées et les mails frauduleux

DÉNEIGEMENT :

En cas de neige, la commune fait intervenir deux tracteurs avec lame et saleuse. Sachez que le maximum est fait pour que les voies restent praticables, mais pour accéder aux points hauts de la commune, chacun doit malgré tout prévoir l'équipement de sa voiture en fonction des difficultés prévisibles pour rentrer chez soi (pneus hiver, pelle à neige ...)

Et sachez qu'en cas de forte chute de neige, il est impossible d'intervenir dans les 4 coins de la commune de manière simultanée. Merci donc d'être patient et compréhensif.

La priorité est donnée aux chemins communaux, mais dans la mesure où cela est possible techniquement, le déneigement de la voie d'accès à votre domicile peut être effectué sur votre demande en mairie et sous votre responsabilité.

LA DROME EN CHEMINS ...histoire itinérante entre Miribel, le Chalon, St Christophe et le Laris et ...Crépol.

Du 3 novembre au 1^{er} décembre, deux conteurs : Philomène et Léonce ont installé leur caravane quelques jours dans chacune des communes pour venir à la rencontre des habitants et écouter leurs souvenirs.

Ils ont construit une histoire originale de chaque village pour la raconter ensuite au village d'à côté lors d'une soirée conviviale et gratuite. Cette initiative de VRAgglo, financée par VRAgglo et le Département a rencontré un succès grandissant au fur et à mesure des représentations, entraînant beaucoup de rires et d'émotions.

CALENDRIER BENNES A ENCOMBRANTS :

Les bennes tournantes sont des « prolongations » du service des déchetteries intercommunales. Les usagers doivent se présenter avec un justificatif de domicile.

Horaires : **Mise en place à 8h et enlèvement à 14h.** Voici le nouveau calendrier des bennes tournantes de l'année 2018

- Pas de bennes à encombrants en janvier, ni en février.
- Samedi 10 mars à la salle intercommunale de Miribel
- Samedi 7 avril à Montrigaud (place du village)
- Samedi 19 mai à St Christophe et le Laris (silo)
- **Samedi 26 mai à Crépol (à côté de l'entreprise Drôme Lapins)**
- Samedi 2 juin au Chalon (place en face de la mairie)
- Samedi 30 juin à la salle intercommunale de Miribel
- Samedi 4 août à la salle intercommunale de Miribel
- Samedi 6 septembre à St Christophe et le Laris
- Samedi 6 octobre à St Bonnet de Valclérieux (place du village)
- Samedi 3 novembre à la salle intercommunale de Miribel
- Pas de bennes à encombrants en décembre
-



TARIFS COMMUNAUX :

Pour toutes les locations, les réservations doivent être faites à l'avance en Mairie.

• LOCATION DE LA SALLE DES FETES :

- Personne habitant la commune : 130 € pour une journée, supplément pour lendemain : 60€
 - Personne extérieure à la commune: 300€ pour une journée, supplément pour lendemain : 120€
 - Traiteur ou autre Association : 400 € pour une journée, supplément pour lendemain : 150€
 - Association communale – 1^{ère} location gratuite, locations suivantes : 130€
 - Association intercommunale avec Crépol - 1^{ère} location annuelle : 100€, locations suivantes : 190€
 - Chauffage : 150 € - Nettoyage : 120 €
 - Caution salle: 1500€ - Caution propreté de l'extérieur: 300€ - Contrat d'assurance responsabilité civile du loueur demandé.
- Les associations de CREPOL auront 1 salle gratuite par an.
Le comité d'animations de CREPOL aura 3 salles gratuites par an.
Dans tous les cas, les associations et le comité d'animations paieront le nettoyage et/ou le chauffage si utilisé.

- Location en demi-journée sans chauffage, association communale : gratuite
- Location en demi-journée sans chauffage, commerçant et association extérieurs: 60€ rendu en l'état propre, toilettes comprises.
- Partie bar seulement sans chauffage, association communale : gratuite.
- Partie bar seulement sans chauffage, commerçant et association extérieurs : 60€ rendu en l'état propre, toilettes comprises.

• LOCATION DE LA SALLE SOUS LA MAIRIE :

- Location avec nettoyage compris : 110€ - Location pour 2 jours consécutifs avec nettoyage compris : 150€
(Location uniquement aux habitants de CRÉPOL : Caution : 1000€) Contrat d'assurance responsabilité civile du loueur demandé.
- Location en demi-journée : 30€ pour but non lucratif rendu en l'état propre, toilettes comprises.
- Location en demi-journée : 60€ pour but lucratif rendu en l'état propre, toilettes comprises.
- Réunion d'information : gratuit - Formation pour un jour : 50€, Jours suivants consécutifs : 20€

- LOCATION TABLES ET CHAISES :

Une dizaine de tables et de nombreuses chaises peuvent être louées aux habitants de CRÉPOL.

Tables : Location 5 euros et caution 60 euros par table - Chaises : Location 0.50 euros par chaise.

Si location de chaises uniquement et quelque soit le nombre de chaises, caution de 60€.

- CONCESSIONS :

Au cimetière : 80€ le m² pour une concession de 30 ans, 110€ le m² pour une de 50 ans.

Au columbarium : Concession pour une case : 250€ pour 15 ans et 500€ pour 30 ans. L'accès au jardin du souvenir est gratuit.

LES ASSOCIATIONS, ET MANIFESTATIONS PRÉVUES

ACCA CRÉPOL (Chasse) : Président Laurent GIVET Tél. 04 75 45 63 43

- Matinée Tripes le dimanche 21 janvier 2018 à la salle des fêtes de Crépol

AMICALE BOULES CRÉPOL : Contact Richard BURCET Tél. 04 75 45 64 61

ABRICOT – SOU DES ÉCOLES : Président Brice BOURDEAUX

- Vente de pognes pour Pâques

- Vente de fleurs et vide grenier le dimanche 13 mai, jour de la fête de Crépol

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE : Présidente Malou BERARD Tél. 04 75 45 72 91

- Horaires d'ouverture de la bibliothèque : le mercredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 12h00

CLUB DE L'OISEAU D'ARGENT : Présidente Josette PLACE Tél. 04 75 45 74 20

- Assemblée générale de l'oiseau d'argent le 1^{er} février 2018

COMITÉ D'ANIMATIONS : Présidente Laure BARNARD Tél. 04 75 45 63 05

- Assemblée Générale le vendredi 19 janvier 2018 à 20h30 à la salle de réunion sous la mairie

- Fête de l'Épouvantail le vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 mai 2018

TENNIS CLUB HAUTE HERBASSE : Président Louis MARTIN - JARRAND Tél. 04 75 71 70 55

- Pour des renseignements sur le club et l'utilisation des courts, contacter le président

- Tournoi familial le 24 juin 2018

FNACA (Anciens Combattants d'Algérie) Président Pierre MOTTIN Tél. 04 75 71 71 99

INTER HAUTE HERBASSE (football) Présidente Isabelle DESGRANGES Tél. 06 72 77 90 36

- Réception des sponsors le dimanche 4 février 2018

- Soirée Irlandaise à la Salle des Fêtes de Miribel, St Patrick le samedi 17 Mars 2018

- Après-midi tournoi Sponsors et soirée Sponsors, le samedi 19 Mai 2018 (à confirmer)

- Assemblée Générale IHH, le vendredi 22 Juin 19h30

LES AMIS DE LA CHAPELLE ST ROCH : Présidente Poussy BODIGER Tél. 04 75 45 74 22

LA PETITE CARNIOTTE (Loisirs en Haute Herbasse) Présidente : Florence LEFORESTIER Tél. 04 75 45 79 13

Activités toute l'année : peinture, pilates, randonnées, power cardio dance fitness, zen attitude, gym adultes, gym maintien en forme, gym équilibre autonomie, chansons en liberté, karaté, conversation anglais, yoga, djembé adulte et enfants, théâtre de l'Optime.

COMPTE-RENDUS DES 3 DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE RENDU DU CM DU 09/10/2017 :

Délibération VRAgglomération : Pacte financier et fiscal : Mme le Maire explique au CM le pacte financier et fiscal de la communauté d'agglomération VRAgglomération et indique la nécessité de prendre une délibération pour approuver ce pacte. Le CM à 9 voix pour et 4 abstentions, approuve le projet de pacte financier et fiscal qui acte notamment les relations financières entre VRAgglomération et ses communes membres dans le cadre de la fusion et autorise Mme le Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires pour solliciter et percevoir le fond de concours.

Délibération VRAgglomération : Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées 2017 : Mme le Maire donne lecture au CM du rapport de la CLECT et indique au CM la nécessité de délibérer l'approbation de ce rapport. Le CM à l'unanimité des membres présents, approuve le rapport de la CLECT au titre des charges transférées au 1/1/2017 et autorise Mme le Maire à effectuer toutes démarches et à signer l'ensemble des documents nécessaires.

Délibération Tarifs location salle des fêtes : Après l'exposé de Mme le Maire, à l'unanimité des membres présents, les tarifs de la salle des fêtes pour l'année 2018 sont fixés, pas de changement pour les locations, augmentation de 20 euros pour le nettoyage. Voir tarifs en début de bulletin.



Délibération Tarifs salle de réunion sous la mairie : Après l'exposé de Mme le Maire, et à l'unanimité des membres présents, les tarifs de la salle sous la mairie pour l'année 2018 sont inchangés. Voir détail en début de bulletin.

Délibération Tarifs tables et chaises : Après l'exposé de Mme le Maire, et à l'unanimité des membres présents, les tarifs de location des tables et des chaises pour l'année 2018 sont inchangés. Voir détail en début de bulletin.

Travaux voirie : M. Papeau présente les travaux restant à faire pour une somme totale de 14.519€ HT : chemin de Bresson, chemin des Granges, chemin de la Rivière et parking du cimetière.

Travaux toilettes publiques : Mme le Maire présente les différents devis des entreprises pour les travaux de réaménagement des toilettes publiques situées place de l'école : entreprises Lagut pour les travaux de démolition et maçonnerie intérieur, d'un montant de 7 316,07 € HT, Vassybat pour le carrelage d'un montant de 8 120 € HT, Plombier du cabaret neuf pour sanitaire plomberie d'un montant de 4 236,00 € HT. Le CM accepte les devis pour un montant total de travaux de 19 672,07 € HT.

Les demandes de subvention déjà faites sur devis s'élèvent à 19.970€ HT

Aménagement place de l'église : Le 19/9/2017 a eu lieu une réunion avec le CAUE, le maire et les adjoints, le Département, le SDED, l'Agglo, l'éclairage public, Epora et VRH. Une étude est en cours et les appels d'offre seront faits concernant le dossier de réaménagement de la place de l'église. En fonction des propositions faites, les travaux seront programmés ou non.

Point sur les permis de construire en cours : Depuis le 1/1/2017, 26 dossiers de permis de construire (bâtiments agricoles, extension maison..) ou déclarations préalables ou certificats d'urbanisme d'information ont été déposés.

Terrain zone artisanale : Mme le Maire explique la situation du terrain enclavé que M. Menu souhaite acquérir et de son accès. Le terrain communal derrière l'entreprise Drôme Lapins, étant le seul accès possible à ce terrain, le CM discute et propose des solutions qui permettraient cet accès et ainsi la vente de ce terrain.

Site internet : M. Germain a fait des demandes de devis à différents prestataires de développement Web et attend les devis avant de les présenter au CM.

Projet spectacle itinérant : Afin de favoriser les événements culturels dans les communes rurales, l'agglo propose aux quatre communes Nord Drôme ayant répondu favorablement (Crépol, Le Chalon, St Christophe et le Laris, Miribel) que des conteurs s'installent une semaine dans chaque commune pour rencontrer les habitants et recueillir des histoires pour ensuite les colporter dans les autres communes. Durant la première soirée (3/11 à 19h salle intercommunale) se jouera un spectacle « La soupe au caillou ». La caravane sera présente à Crépol du 4 au 10 novembre 2017 pour recueillir les histoires.

Cérémonie et repas du 11/11/2017 : Repas offert aux personnes de 65 ans et plus. Colis offert aux personnes de 70 ans et plus non présentes au repas. Digestifs offerts par Mme le Maire, et mandarines offertes par les adjoints.

Divers :

- PACS fait en mairie à partir du 1/11/2017
- Travaux Chapelle faits : Le toit de la Chapelle a été réalisé, des améliorations sont à apporter, l'arêtier est à reprendre.

COMPTE RENDU DU CM DU 13/11/2017 :

Délibération Projet de réaménagement de la place de l'église : Lancement de la consultation du marché : Mme le Maire rappelle au CM le projet de réaménagement de la place de l'église. Dans ce cadre, il est nécessaire de lancer une consultation pour les missions d'études préliminaires et de maîtrise d'œuvre en infrastructure. La présente consultation concerne l'attribution d'un marché fondé sur un accord-cadre de maîtrise d'œuvre mono-attributaire.

Le CM, à l'unanimité des membres présents autorise Madame le Maire à lancer la procédure de consultation pour les missions d'étude préliminaire et de maîtrise d'œuvre en infrastructure pour le projet de réaménagement de la place de l'église et autorise Mme le Maire à publier l'avis dans un journal d'annonces légales.

Délibération Avis sur la demande d'autorisation d'extension d'un élevage de volailles en chaires de Mrs DOCHIER Cyril et Maxime et d'EARL La Limone : Mme le Maire indique que le CM doit délibérer et donner son avis sur la demande d'autorisation d'extension d'un élevage de volailles en chaires de Mrs DOCHIER Cyril et Maxime et de l'EARL « La Limone ». Pour rappel, l'enquête publique se termine le jeudi 16/11 à 17h. Après vote à bulletin secret, le conseil municipal décide de ne pas s'opposer à ce projet.

Délibération Augmentation loyers communaux conventionnés au 1^{er} janvier 2018 : Mme le Maire indique au CM la nécessité d'augmenter les loyers communaux conventionnés au 1^{er} janvier 2018.

Loyer M. Mazeyrat : +0,75 % → 386,87€ à 389,77€ (+2,90€)

Loyer M. Mme Guigard : +0,75 % → 511,49€ à 515,33€ (3,84€)

Le CM à l'unanimité des membres présents, approuve l'augmentation de ces loyers.

Point travaux toilettes publiques : Mme le Maire présente au CM l'état d'avancement des travaux des toilettes publiques de la place des écoles : Les services d'assainissement de VRAgglo sont venus condamner la fosse septique, les raccordements aux égouts sont faits, l'intérieur du bâtiment est démoli, le toit est terminé, un caniveau en pente est prévu devant les portes tout le

long pour faciliter le nettoyage, les fenêtres vont être posées, l'éclairage public (service de VRAgglo) viendra poser un système d'éclairage avec détection d'individu et le carrelage sera posé ensuite.

Divers :

- RPI, organisation scolaire pour 2018/2019. Ce sujet sera à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.
- Site internet, relance des demandes de devis
- Pose des guirlandes de Noël prévue le 21/11/2017 à 13h30. De nouvelles guirlandes sont à acheter.
- Le lavage de la façade de la bibliothèque a été effectué le mardi 17/10/2017.
- Reprise du sous-bassement de la salle des fêtes faite par l'entreprise Lagut.
- Cheminée de l'école détruite.
- Permis de construire Mme Costechereyre : Des travaux de raccordement au réseau électrique devront être établis par le SDED pour alimenter la construction : Une convention a été signée avec Mme Costechereyre qui remboursera à la commune le montant forfaitaire restant à charge.
- Travaux de la chapelle : Les travaux exécutés sur le toit de la chapelle ne sont pas satisfaisants. Une retouche sera faite afin d'améliorer le visuel. D'autres travaux à prévoir pour la consolidation du mur qui est fissuré. Des témoins vont être installés pour mesurer si le mur continue à se dégrader.

COMPTE RENDU DU CM DU 18/12/2017 :

Délibération Choix du géomètre pour étude topographique de la place de l'église: Mme le maire rappelle que le projet de réaménagement de la place de l'église et des abords, nécessite une étude topographique. Des devis avaient été demandés et 5 devis ont été reçus. Après discussion, le CM à l'unanimité des membres présents porte son choix sur le devis du cabinet Géométri, valide ce devis pour un montant TTC de 2313.69 euros et autorise Mme le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération Renforcement de réseau BT Poste Malens par le SDED : Mme le maire présente un projet du SDED, concernant un renforcement de réseau à partir du poste Malens desservant particulièrement un quartier de la Commune de Le Chalon. Le financement sera effectué entièrement par le SDED, il n'y a pas de participation de la commune. Après en avoir délibéré, le CM à l'unanimité des membres présents approuve le projet établi par le SDED et donne pouvoir à Mme le Maire pour signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Délibération Transfert des zones d'activités économiques des communes à VRAgglo : Mme le maire rappelle que VRAgglo a la compétence relative aux zones d'activités du périmètre de l'Agglo.

Un recensement des emprises foncières disponibles à la vente a été réalisé. Les communes concernées sont Beaumont les Valence, Chabeuil et Valence, et une cession est envisagée selon l'estimation du Domaine. Le conseil communautaire a approuvé les modalités de transfert des zones d'activités le 12/10/2017 et chaque commune de VRAgglo est sollicitée pour approuver ces mêmes modalités. Après délibération à l'unanimité des membres présents, le CM approuve la méthode de valorisation de ces biens et autorise Mme le Maire à signer tout document concernant ce dossier.

Voirie / Chemin de Clamot: Mme le Maire explique que le chemin de Clamot nécessite une remise en état et que ce chemin dessert des habitations de Crépol et du Chalon. Le devis de l'entreprise Cheval est de 3168.00 euros HT, Mme le Maire de Crépol et Mr le maire du Chalon proposent que les frais soient partagés entre les 2 communes. Le CM donne un avis favorable.

Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service de prévention et de gestion des déchets de VRAgglo : Mme le Maire présente au conseil municipal le rapport sur le prix et la qualité du service de prévention et de gestion des déchets de VRAgglo.

Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif de VRAgglo : Mme le Maire présente au conseil municipal le rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif de VRAgglo.

Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement non collectif de VRAgglo : Mme le Maire présente au conseil municipal le rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement non collectif de VRAgglo.

Vœux de la municipalité: Les vœux de la commune de Crépol auront lieu le dimanche 14 janvier 2018 à 11h à la salle des fêtes. L'accueil des nouveaux habitants aura lieu au cours de la cérémonie. Chaque association sera sollicitée pour préparer un panneau de présentation de l'association.

Divers :

- Projet de changer les plateaux de tables de la salle des fêtes et éventuellement un chariot supplémentaire pour transporter les chaises. Un premier devis a été reçu mais d'autres vont être demandés.
- Repas du 11 novembre et colis : 73 habitants de Crépol de plus de 65 ans étaient présents au repas du 11 novembre. Les personnes de Crépol de plus de 70 ans n'étant pas venues au repas recevront un colis avant Noël. Les 28 colis ont été commandés au Régal Fermier. Un colis sera également distribué aux 6 personnes en Maison de retraite.

Le Conseil Municipal de Crépol